

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vernier : budget 2015, l'emploi en priorité !

Vernier, le 8 octobre 2014 – **Le Conseil administratif in corpore a présenté ce matin le projet de budget 2015 qui devra être adopté le 18 novembre par le Conseil municipal. Préoccupées par la faiblesse des politiques cantonales en matière d'emploi, les autorités de la deuxième ville du canton ont souhaité mettre un accent particulier sur l'emploi et l'intégration professionnelle lors de l'élaboration du budget 2015.**

Le budget de fonctionnement atteint CHF 110,1 millions et présente un excédent de revenus de CHF 26'300 francs. Celui des investissements propose des dépenses estimées à CHF 24,2 millions.

« Ce budget a été construit avec prudence. Comme cela figure dans son programme de législature, le Conseil administratif a toujours défendu sa volonté de diminuer la dette (qui a baissé de CHF 15 millions depuis le début de la législature) ainsi que le maintien de l'équilibre entre charges et revenus. Cet exercice a contraint le Conseil administratif à faire un choix dans l'ensemble des secteurs de l'administration » estime Pierre Ronget, Conseiller administratif en charge des finances. Au vu de l'évolution de la fiscalité qui reste incertaine et qui pourra entraîner des diminutions de recettes importantes dans les années à venir (réforme de la péréquation financière intercommunale et de l'imposition des entreprises), la prudence a donc été de mise lors de l'exercice budgétaire 2015.

Néanmoins, pour répondre aux besoins croissants de la population, elle aussi en constante augmentation avec près de 35'000 habitants, la Ville de Vernier présente un budget en évolution de 4.2%, soit de CHF 5 millions, par rapport à 2014. Les modifications principales sont liées à d'importantes perspectives de développement prévues pour 2015 :

Aller plus loin que l'intégration professionnelle, engager une véritable politique de promotion de l'emploi

La reprise économique s'annonçant encore hésitante, avec des conséquences sociales inquiétantes (taux de chômage élevé à Vernier) et face à l'impuissance du Canton, le Conseil administratif a souhaité mettre un accent particulier sur l'emploi et l'intégration professionnelle dans son projet de budget 2015. Il a la volonté de développer son action, pour mieux répondre aux besoins de la population et aux enjeux de la commune. Ce d'autant plus que le monde de l'emploi est un monde en mouvement : des politiques publiques d'intégration dans ce domaine se doivent de suivre cette évolution.

« Nous voulons être actifs sur toutes les étapes du processus : de l'insertion sociale de base à l'accès au marché de l'emploi. Nous présentons une batterie de nouvelles prestations, pour mieux répondre aux besoins des usagers et des usagères, de manière progressive dès 2015 » affirme Thierry Apothéoz, maire. Comment ? Avec l'engagement pour 2015 d'un conseiller aux entreprises afin d'entrer en contact avec l'ensemble des entreprises de la commune, de développer des partenariats sur mesure facilitant l'engagement de personnes en recherche d'emploi et d'apprentis. « Il s'agit de créer des ponts entre les chercheurs d'emploi, des entreprises et de l'administration, univers qui se côtoient, mais qui restent souvent cloisonnés » poursuit Thierry Apothéoz.

Améliorer la sécurité et le mieux vivre dans les quartiers populaires

Des postes seront créés dans plusieurs services pour assurer des prestations de qualité et améliorer le mieux vivre dans nos quartiers, notamment aux services de la petite enfance, des sports et de la cohésion sociale. Le Conseil administratif est également favorable à étendre le dispositif des Correspondants de Nuit à Vernier-Village et celui des Contrats de Quartiers aux Nouvelles Libellules.

Par ailleurs, pour renforcer le sentiment de sécurité, il a prévu d'engager une nouvelle équipe de nettoyage des préaux d'écoles et des parcs les dimanches et les lundis matin avant 8 heures. A cela s'ajoutent des moyens financiers complémentaires pour nettoyer les tags sur les bâtiments communaux et les ouvrages cantonaux.

Investir pour soutenir l'économie et les infrastructures communales

Les investissements prévus (CHF 24.2 millions) sont en augmentation comparé à 2014. Yvan Rochat, magistrat en charge de l'aménagement du territoire, estime que « ce montant important est nécessaire pour une ville de la taille de Vernier et comprend les premiers investissements pour le développement prochain du quartier de l'Etang ». En lien avec ce projet, la ville devra investir dans la réalisation d'équipements publics, de voies de circulation, d'espaces publics et de travaux d'assainissement pour un montant avoisinant les CHF 110 millions dans les années à venir.

Divers travaux d'aménagement et d'urbanisme sont prévus pour assurer une qualité de vie optimale : passerelle sur le Rhône, rénovation de la place du Lignon, aménagement et assainissement du secteur du Croissant. Un accent particulier a été mis sur la modernisation et l'accroissement des installations scolaires, sportives et de loisirs (piscine du Lignon, tennis d'Aïre, salle multisports, Maison de Quartier des Libellules, etc.).

* * * * *

Pour tout complément d'information :

Thierry Apothéloz, Maire de la Ville de Vernier, 079 456 83 83,
Yvan Rochat, Conseiller administratif, en charge de l'aménagement du territoire, 078 890 13 52,
Pierre Ronget, Conseiller administratif, en charge des finances, 079 355 34 08

Annexes :

Programme de législature 2011-2015
DA 542 – 14.10